Mairie de Saint-Hernin
Ti-Kêr Sant-Hern

AVIS DE DEPOT
D'UNE DEMANDE DE DECLARATION PREALABLE

(*à afficher dans les quinze jours du dépôt et pendant la durée de l'instruction*)

Numéro d'enregistrement :	DP 029 250 23 00011
Date d'enregistrement :	06 décembre 2023
Nom et prénoms du demandeur :	SASU Groupe Verlaine représentée par Monsieur NACCACHE David
Adresse du terrain :	8 route de Loch Ar Big – Parcelle A 1228
Surface de plancher :	
Hauteur du projet :	
Surface de la construction à démolir (s'il y a lieu) :	
Destination de la construction :	Installation de panneaux photovoltaïques sur toiture

☑ Le demandeur s'oppose à ce que ses données nominatives soient utilisées à des fins commerciales

Pour le maire et par délégation,
L'adjoint chargé de l'aménagement, du patrimoine bâti et de l'urbanisme,
Eric Le Louarn

MAIRIE de SAINT-HERNIN R.F. 29270

Affiché et mis en ligne le 13/12/2023

*Article R*423-6 : dans les quinze jours qui suivent le dépôt de la demande ou de la déclaration et pendant la durée d'instruction de celle-ci, le maire procède à l'affichage en mairie d'un avis de dépôt de demande de permis ou de déclaration préalable précisant les caractéristiques essentielles du projet, dans des conditions prévues par arrêté du ministre chargé de l'urbanisme.*

Mairie de Saint-Hernin – 11 Rue du Centre-Bourg – 29270 Saint-Hernin
02.98.99.51.27 – mairie@saint-hernin.fr
http://www.saint-hernin.fr/